

Avenant n°1 au Marché d'étude

Restructuration d'équipements en centre-ville d'Objat [19] Études de faisabilité

Avenant passé entre :

Maître d'ouvrage : Mairie d'Objat
Place Charles de Gaulle
19 130 OBJAT
représentée par Monsieur VIDAU, Maire

et

AVEC Ingénierie et Programmation

50 Place des Martyrs de la Résistance
33 000 BORDEAUX
Dont le représentant légal est Madame Charlotte LAVAQUERIE, Gérante

Contrat signé initialement entre la Mairie d'Objat représentée par Monsieur VIDAU, Maire et AVEC Ingénierie – Programmation, représentée par Madame Christiane LORENZ.

Acceptation de l'offre initiale au 19 mars 2019.

Il est convenu ce qui suit :

ART. 1 – AFFERMISSEMENT DE LA TRANCHE OPTIONNELLE ET TRANSFORMATION EN PHASE PROGRAMME

Afin que le maître d'ouvrage dispose à l'issue de cette dernière de tous les éléments qui lui permettront d'engager le projet en phase conception, il a été convenu de transformer la tranche optionnelle « préprogramme » en phase « programme ».

L'agence AVEC propose ainsi :

■ Ajustement des intentions et approfondissement du scénario retenu

- **Réunion de concertation** : précisions apportées aux attentes fonctionnelles (composantes, besoins en termes d'espaces, de surfaces, d'équipements...), architecturales, techniques, environnementales...
- **Ajustement des composantes du programme et des aménagements proposés**
- **Définition des modalités globales de fonctionnement de l'équipement** : conditions d'accès aux activités et services, besoins en ressources humaines, perspectives de mutualisation des moyens, possibilités de partenariat et de mise en réseau...
- **Déclinaison du schéma d'organisation spatial et fonctionnel général et par entité,**
- **Formalisation précise du scénario de faisabilité retenu**
- **Approfondissement de l'enveloppe financière** prévisionnelle affectée à l'opération, sur la base du/des scénario(s) retenu(s) : coûts travaux et **coûts d'opération** intégrant les honoraires

Agence : 4 j.
Concertation : 0,5j.
Réunion technique :
0,5j.

de maîtrise d'œuvre et autres honoraires, les études techniques complémentaires, les frais de consultation... et identification des autres coûts à prévoir (acquisitions foncières...)

- **Estimation des coûts de fonctionnement prévisionnel** sur la base de ratios moyens : estimation des charges de personnel, coûts d'entretien et de maintenance des équipements, coûts d'exploitation des bâtiments, autres charges (activités culturelles, communication...) ; évaluation des recettes sur la base des fréquentations attendues (locations d'espaces).
- **Ajustement du calendrier prévisionnel d'opération** : planification des travaux en fonction des priorités d'intervention (phasage)

■ Formalisation du programme architectural et technique détaillé

Élaboration du document-programme, dans les règles de l'art et intégrant des données complémentaires éventuelles (prescriptions techniques spécifiques...) : rédaction du programme général, des fiches programmes et mise en forme des annexes

- **Première partie – schéma d'aménagement d'ensemble :**

.Présentation du projet (fiche signalétique, organisation de la maîtrise d'ouvrage, genèse du projet, grandes lignes du programme, mise en place du programme)

.Attentes de la maîtrise d'ouvrage (enjeux de l'opération, principes d'insertion dans l'environnement, attentes architecturales, attentes fonctionnelles, objectifs de qualité environnementale)

.Site d'implantation (localisation et contexte d'implantation, milieu physique, infrastructures)

.Principes d'organisation fonctionnelle (pratiques, utilisateurs et usagers, composantes de l'école, récapitulatif des surfaces programmées, organigramme fonctionnel)

.Contraintes et exigences réglementaires (contraintes réglementaires générales, contraintes environnementales, contraintes d'urbanisme, prescriptions spécifiques)

.Contraintes et exigences techniques et architecturales (conception générale de l'opération, prescriptions architecturales, prescriptions techniques particulières, caractéristiques de confort, sécurité et sûreté)

.Contraintes concernant les espaces extérieurs et abords : accès, plan de circulation, stationnement

.Contraintes et exigences opérationnelles (coût global des travaux, méthode de mise en œuvre et échancier de l'opération)

- **Deuxième partie : les fiches détaillées** par entité fonctionnelle (unité pédagogique) et par espace (surfaces utiles, activités, usages, équipements et mobilier prévus, exigences techniques spécifiques...).
- **Troisième partie** : liste référencée des pièces annexées au programme détail financier, études complémentaires, échancier...

➔ **Remise du programme détaillé au maître d'ouvrage pour relecture et corrections éventuelles**

Le tableau de répartition des coûts intègre l'actualisation des coûts, ainsi que l'ajout de la phase programme.

Agence : 10 j.
Comité de pilotage :
0,5 j.
Restitution publique :
0,5 j

ART. 2 – ACTUALISATION DES PRIX

Depuis la signature du contrat en 2019, le contexte économique a connu de profonds bouleversements suite à la crise sanitaire et à la guerre en Ukraine. Il a donc été convenu, de réactualiser le forfait journalier pour permettre à l'agence AVEC de poursuivre sa mission dans des conditions réalistes.

Le forfait jour initial s'élevait à 600€ HT.

L'agence AVEC propose un forfait jour sur place à 800€ HT et un forfait jour agence à 700€ HT.

AVEC Ingénierie - Programmation Terrain		AVEC Ingénierie - Programmation Agence		TOTAL
800 € HT		700 € HT		
Nb de jours	Montant en € HT	Nb de jours	Montant en € HT	Montant en € HT

TRANCHE OPTIONNELLE	Tranche optionnelle : Programme						
	Ajustement des intentions et des aménagements proposés et approfondissement du scénario retenu	0 j	- €	4 J	2 800 €	4 J	2 800 €
	<i>Réunion technique</i>	0,5 j	400 €	0 j	- €	0,5 j	400 €
	<i>Réunion de concertation</i>	0,5 j	400 €	0 j	- €	0,5 j	400 €
	Rédaction du programme	0 j	- €	10 j	7 000 €	10 j	7 000 €
	<i>Réunion en Comité de Pilotage</i>	0,5 j	400 €	0 j	- €	0,5 j	400 €
	<i>Restitution publique</i>	0,5 j	400 €	0 j	- €	0,5 j	400 €
	TOTAL Tranche optionnelle en € HT	2 j	1 200 €	14 j	9 800 €	16 j	11 400 €
	TOTAL Tranche optionnelle en € TTC		1 440 €		11 760 €		13 680 €

TOTAL en € HT	2 j	1 200 €	14 j	9 800 €	16 j	11 400 €
TOTAL en € TTC		1 440 €		11 760 €		13 680 €

ART. 3 – MODALITES DE REGLEMENT

Le règlement des honoraires se fera à l'état d'avancement de la mission comme suit :

- Ajustement des intentions et des aménagements proposés et approfondissement du scénario retenu (compris 1 réunion technique et 1 réunion de concertation sur place) : 3 600,00 € HT (4 320,00 € TTC),
- Programme (compris un COFIL et une restitution publique) : 7 800,00 € HT (9 360,00 € TTC),

Des jours supplémentaires ou demi-journées forfaitaires pourront être proposés sur demande du maître d'ouvrage, en fonction des besoins.

A, le

Le maître d'ouvrage

A Bordeaux, le 29 avril 2022

Charlotte LAVAQUERIE,
Gérante

